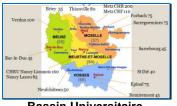


Bassin Universitaire de Reims Champagne - Ardenne



Bassin Universitaire Lorrain



Strasbourg

Modalités d'accès en IFSI Vous êtes candidat en ...

Sélection 2022

Poursuite d'études **Formation Professionnelle Continue - FPC** 3 années d'exercice professionnel à la forclusion d'inscription Lycée, Université, ... (3 ans de cotisation sociale, sans notion de temps plein) **Bachelier** Bachelier NON Bachelier Frais d'inscription : 60€ **Double inscription** possible (2) Sélection non privilégiée Epreuves de sélection en 2 parties (3) 1. **Epreuves écrite** (2 x 30 mn) Calculs simples /10 + rédaction-français /10 PARCOURSUP (1) 2. **Entretien** de 20 mn avec 2 personnes /20 Sur le parcours professionnel, à partir d'un dossier remis à l'inscription (CV, lettre de motivation, diplômes, attestations employeurs)



♦75% ← part de places en formation sur le total → 25% �



♦ TOTAL ≥ 20/40 sans note < 8/20



Titulaire d'un diplôme de médecin ou maïeuticien en France ou à l'étranger, de formation approfondie en sciences médicales (DFASM délivré par l'université, après 3 ans).

Candidature directe auprès d'un IFSI (ni Parcoursup ni épreuves FPC)

En plus du quota sans modalité prescrite de sélection, coût de formation à charge, dispense d'une partie de la scolarité (formation sur 1 an).

(1) Calendrier PARCOURSUP

21 Décembre 2021 : affichage de l'offre de formation aux candidats 20 janvier au 29 mars 2022 : formulation de vœux par les candidats

02 Juin 2022 : réponse aux candidats

- (2) Sur PARCOURSUP, le candidat ne dispose pas de ses notes (1ère, terminale, Bac), de la « fiche Avenir », à la différence des candidats de terminal ou primo-bachelier. Si la sélection est favorable sur les 2 voies d'accès, le candidat ne retient que l'une des 2 (libère l'autre place).
- (3) Quelque soit le(s) métier(s) exercé(s). En fonction des textes en vigueur au 22/11/2021.